

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SANTÉ

Santé et sécurité au travail – Attentes

Observations d'ordre général sur l'intégration de la santé et de la sécurité au programme

Dans l'instauration de milieux d'apprentissage stimulants et captivants dans le domaine de l'éducation physique et de la santé, il faut également se préoccuper de sécurité, étant donné que l'activité physique comporte toujours un élément de risque. Les conseils scolaires et leurs employés sont les principaux responsables de la protection de tous les élèves. Les conseils doivent adopter des politiques et des méthodes conçues pour prévenir dans la mesure du possible les risques de blessures ou d'accidents. Pour que les programmes ne présentent pas de dangers, l'enseignant doit aussi porter une attention constante à la sécurité.

Dans la planification des activités liées à l'éducation physique et à la santé, il faut tenir compte de considérations relatives à la sécurité, notamment en ce qui a trait au matériel, à l'habillement, aux chaussures, aux installations, aux capacités des élèves, aux règles ou aux instructions spéciales et à la supervision. On s'attend à ce que les élèves assument une responsabilité grandissante du point de vue de leur propre sécurité et de celle d'autrui.

11^e année

Vie active et santé, 11^e année, cours ouvert (PPL30)

ATTENTES ÉTABLIES PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION	CHAPITRE	SECTION & PAGE
Vie active AS : L'élève applique les directives et les méthodes appropriées qui permettent une participation sécuritaire aux activités physiques (p.ex., utilisation du matériel et des installations appropriés, port de vêtements requis, respect des règles de supervision, connaissance de l'importance de la bonne posture pour réduire les risques de blessure).	Ergonomie	Section I <i>optionnelle</i> : p. 2 à 10

Action santé, 11^e année, cours ouvert (PPZ30)

ATTENTES ÉTABLIES PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION	CHAPITRE	SECTION & PAGE
Santé communautaire	Risques	Section I

ATTENTES ÉTABLIES PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION	CHAPITRE	SECTION & PAGE
<i>Facteurs environnementaux</i> AS : L'élève analyse les facteurs environnementaux (qualité de l'air et de l'eau, conditions de vie, etc.) qui influent sur la santé personnelle (p. ex., augmentation des maladies respiratoires et transmissibles) et repère les risques pour la santé qui sont présents à l'école et au travail (p.ex., qualité de l'air, blessures professionnelles).	biologiques et chimiques	<i>optionnelle</i> : p. 29 à 38

REMARQUE : AG : attente générale; **AS** : attente spécifique